RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MANUFACTURES NATIONALES - SÈVRES MOBILIER NATIONAL

MARCHES PUBLICS **ATTRI1**

ACTE D'ENGAGEMENT

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement

Objet du marché public

TRAVAUX DE REFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU BÂTIMENT 20 DU SITE DE SEVRES

n°2026-MAPA-14

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

☒ CCAP ;

☒ CCTP et ses annexes ;

☒ CCAG applicable aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021, dans sa version en vigueur au lancement de la consultation.

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire, M./Mme ……., en qualité de……

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☐ engage la société …… sur la base de son offre ;

Nature juridique de la société : ……

Ayant son siège social à : ……

Code d'activité économique principale APE : ……

N° de SIRET : ……

Adresse de l'établissement qui exécutera les prestations (si différente du siège social) : ……

Téléphone : ……

Adresse courriel : ……

Contact principal pour les questions d'ordre administratives et financières : ……..

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

- Membre du groupement n°1 *(répéter autant de fois que de cotraitants)* :

Nom et prénom : ……
Au nom et pour le compte de : ……
Nature juridique de la société : ……
Ayant son siège social à : ……
Code d'activité économique principale APE : ……
N° de SIRET : ……
Adresse de l'établissement qui exécutera les prestations (si différente du siège social) : ……
……
Téléphone : ……
Adresse courriel : ……..

- Membre du groupement n°2 *(répéter autant de fois que de cotraitants)*:

Nom et prénom : ……
Au nom et pour le compte de : ……
Nature juridique de la société : ……
Ayant son siège social à : ……
Code d'activité économique principale APE : ……
N° de SIRET : ……
Adresse de l'établissement qui exécutera les prestations (si différente du siège social) : ……
Téléphone : ……
……
Adresse courriel : ……..

à réaliser les prestations, telles que définies dans les pièces constitutives du présent marché, selon les conditions financières suivantes :

MONTANT FORFAITAIRE (DPGF) :

Montant HT :
Taux de 20 % :
Montant TTC :
Montant TTC (en lettres) :

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	**Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint**	
	Nature de la prestation	**Montant HT de la prestation**

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ **Titulaire ou mandataire :**

- Du compte ouvert au nom de :
- À l'établissement bancaire suivant :
- Sous le numéro de compte :
- Code établissement : Code guichet : Clé RIB/RIP :
- Code IBAN :
- Code BIC :

■ **2ème contractant** *(répéter autant de fois que de cotraitants)* :

- Du compte ouvert au nom de :
- À l'établissement bancaire suivant :
- Sous le numéro de compte :
- Code établissement : Code guichet : Clé RIB/RIP :
- Code IBAN :
- Code BIC :

B4 - Petites et moyennes entreprises (PME) :

Le candidat est une PME, au sens de l'article R 2151-13 du Code de la commande publique et de la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises dans la réglementation applicable à la commande publique, si :

- *l'effectif est inférieur à 250 personnes,*
- *le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros,*
- *25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas détenus par une seule entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises liées.*
- *25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas contrôlés, directement ou indirectement, par un ou plusieurs organismes publics ou collectivités publiques, à titre individuel ou conjointement*

Le candidat est-il une PME ? (cocher la case concernée – le cas échéant, en cas de groupement, répéter autant de fois que de cotraitants)

☐ *OUI, je suis une PME* ☐ *NON, je ne suis pas une PME*

B5 - Interdiction d'attribuer tout marché public aux personnes de nationalité russe, ou aux personnes, organismes ou entités détenues par une personne russe :

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus au règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, à savoir :

- *être un ressortissant russe ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi sur le territoire russe ;*
- *être détenu à plus de 50 %, et de ce manière directe ou indirecte, par une entité établie sur le territoire russe ;*
- *être une personne physique ou morale, une entité ou un organisme agissant pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire russe ;*
- *avoir recours aux capacités d'un sous-traitant, d'un fournisseur ou de toute entité se trouvant dans l'un des trois cas susmentionnés, et dont le montant de ses prestations représente plus de 10 % de la valeur du marché.*

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐ *(cocher la case concernée – le cas échéant)*

B6 - Avance *(article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

Conformément à l'article R 2191-3 du Code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à **50 000 € HT** et dans la mesure où **le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.**

Lorsqu'une partie du marché est sous-traitée, le montant initial du marché est diminué du montant des prestations confiées au sous-traitant et donnant lieu au paiement direct (Article R 2191-6 du Code de la commande publique). Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix.

L'avance sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du présent marché.

Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutée par le titulaire atteint ou dépasse 65% du montant initial du marché. Il doit être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant toutes taxes comprises des prestations qui lui sont confiées au titre du marché public.

Une avance peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants bénéficiaires du paiement direct suivant les mêmes dispositions que celles applicables au titulaire du marché, conformément aux articles R 2193-10 et R 2193-17 à R 2193-23 du Code de la commande publique.

☐ **Titulaire (ou mandataire du groupement) :**

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui

☐ **2ème contractant** *(répéter autant de fois que de cotraitants)* :

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui

☐ **3ème contractant** *(répéter autant de fois que de cotraitants)* :

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui

B7 - Durée d’exécution du marché public

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et prendra fin à l’issue de la garantie de parfait achèvement et ce, jusqu’à l’exécution des travaux qui y sont associés. Le présent marché n’est pas reconductible.

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique)* :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur

Établissement public Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier national
1 rue Berbier du Mets - 75013 Paris
Téléphone : 01 44 08 52 00

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

M. Roncier-Desvages, Directeur délégué à l'administration

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur Hervé LEMOINE, Président de l'établissement public du Mobilier national et Manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Ateliers-conservatoires d'Alençon et du Puy-en-Velay

■ Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable de l'établissement public du Mobilier national et Manufactures des Gobelins de Beauvais et de la Savonnerie Ateliers-conservatoires d'Alençon et du Puy-en-Velay
1 rue Berbier-du-Mets
75013 Paris

Pour l'État et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Paris, le ……

Mickaël Roncier-Desvages

Directeur délégué à l'administration

des Manufactures nationales – Sèvres et Mobilier national

ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Décomposition des prix globale et forfaitaire (D.P.G.F.)

Les candidats ne peuvent apporter aucune modification à la DPGF

ANNEXE N°2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

La déclaration de sous-traitance et agrément des conditions de paiement

Joindre le(s) formulaire(s) DC4 téléchargeables sur le site suivant :

https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat